



Vente local commercial immobilisé dans compta BNC

Par **Tossani**, le **21/11/2016** à **18:04**

Bonjour,

Je souhaite vendre mon local commercial, acheté il y a neuf ans, est immobilisé au sein de ma comptabilité.

Je l'ai acheté 60 000 €, si j'arrive à le vendre 50 000 €, plus la conjoncture ce sera très bien, dans ce cas pourriez-vous me dire comment je fais pour comptabiliser les 50000€

De la vente ?

Dois quelque chose aux impôts du fait de l'immobilisation (2400€/an) depuis 9 ans.

Je suis en BNC.

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **Visiteur**, le **22/11/2016** à **13:52**

C'est donc l'entreprise qui cède l'immobilisation et vous devez comptabiliser la sortie du local de l'actif ET LE PRODUIT DE LA VENTE.

Votre comptable pourra vous le confirmer, mais je pense que comme l'entreprise "s'appauvrit", l'actif subit une diminution via le compte de valeur de la valeur comptable des éléments d'actifs cédés et celui des amortissement sur immobilisation.

La compensation entre au crédit des "Immobilisations".